

FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Formation habilitée INRS

1 OBJECTIFS

Rendre capables les participants d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail.

2 PUBLIC VISE

Accessible à tous, cette formation ne requiert pas de connaissance spécifique.

3 MODALITES PRATIQUES

3.1 DUREE

2 jours (14 heures)

3.2 VALIDATION

Certificat Sauveteur Secouriste du Travail délivré suite à une évaluation continue favorable. Un Maintien et Actualisation des Compétences est OBLIGATOIRE tous les 24 mois au maximum. Toutefois, il appartient à l'entreprise qui le souhaite de mettre en place un MAC plus fréquent.

3.3 LIEU

Dans nos locaux, en inter entreprises (calendrier établi pour l'année en cours). Dans votre établissement, en intra entreprise.

3.4 TARIF

Nous consulter.